

DECISION D'APPROBATION DE MODELE  
N° 93.00.412.001.1 DU 29 JUILLET 1993

**Distributeur discontinu de mélange LAFON  
modèle DISLUB T1  
(PRECISION COMMERCIALE)**

LA PRESENTE DECISION EST PRONONCEE EN APPLICATION DU DECRET N° 88-682 DU 6 MAI 1988 RELATIF AU CONTROLE DES INSTRUMENTS DE MESURE, DU DECRET DU 12 AVRIL 1955 REGLEMENTANT LA CATEGORIE D'INSTRUMENTS DE MESURE : INSTRUMENTS MESUREURS VOLUMETRIQUES DE LIQUIDES AUTRES QUE L'EAU ET DE L'ARRETE DU 18 JANVIER 1956 MODIFIE RELATIF A LA CONSTRUCTION, LA VERIFICATION ET L'UTILISATION DES INSTRUMENTS MESUREURS DE CARBURANTS, COMBUSTIBLES ET LUBRIFIANTS LIQUIDES.

**FABRICANT**

Ets LAFON, avenue Victor Meunier, BP 38,  
33530 Bassens.

**CARACTERISTIQUES**

Le distributeur discontinu de mélange LAFON modèle DISLUB T1 est destiné à la préparation et au mesurage du mélange essence-huile utilisé par les moteurs à deux temps.

Ses caractéristiques métrologiques sont les suivantes :

- titres volumiques en huile possibles : 0, 2, 4, 5, 6 ou 8 %
- quantité distribuée par opération : 0,5 l
- portée du dispositif indicateur partiel de volume : 10 l
- portée du totalisateur général : 99 999,5 l.

**DEPOT DE MODELE**

Les plans et schémas sont déposés à la direction régionale de l'industrie, de la recherche et de l'environnement d'Aquitaine, à la sous-direction de la métrologie et chez le fabricant.

**VALIDITE**

La présente décision a une validité de dix ans à compter de la date figurant dans son titre.

**ANNEXES**

Notice descriptive.

Dessins n<sup>os</sup> 5982-1 à 4.

Photographies n<sup>os</sup> 5982-5 et 6.

POUR LE MINISTRE ET PAR DELEGATION  
PAR EMPECHEMENT DU DIRECTEUR DE L'ACTION REGIONALE  
ET DE LA PETITE ET MOYENNE INDUSTRIE,  
L'INGENIEUR EN CHEF DES INSTRUMENTS DE MESURE.

J. HUGOUNET

## NOTICE DESCRIPTIVE

Distributeur discontinu  
de mélange LAFON  
modèle DISLUB T1

Le distributeur discontinu de mélange LAFON modèle DISLUB T1 est destiné à distribuer des mélanges essence-huile. Le titre volumique en huile dans le mélange, exprimé en pour cent, est choisi parmi les valeurs suivantes : 0, 2, 4, 5, 6 ou 8 %.

L'alimentation en essence est effectuée au moyen d'une pompe à main. L'alimentation en huile se fait au moyen d'un réservoir en charge.

Ce modèle permet de distribuer des mélanges demi-litre par demi-litre. La portée du totalisateur partiel est de 10 litres.

## 1 - FONCTIONNEMENT

### Position remplissage : (fig. n<sup>os</sup> 5982-1 et 2)

L'essence aspirée dans le réservoir (1) par la pompe (3), après passage dans le filtre (4), est admise dans le séparateur de gaz (5).

Le gaz éventuellement contenu est dirigé vers le réservoir par le conduit (15), tandis que le liquide est admis, après passage dans le robinet (6), en partie haute du cylindre mesureur (8).

La pression du liquide entraîne la descente du piston principal (9) jusqu'à ce que ce dernier, par l'intermédiaire d'un de ses crans (13), déplace vers le bas le petit piston (10).

Ce dernier pousse alors l'huile au travers du conduit (16) dans la partie supérieure du cylindre mesureur : le mélange essence-huile est ainsi réalisé.

En fin de descente le piston principal arrive en butée mécanique et actionne le levier (17) vers le bas par l'intermédiaire du téton (11) libérant ainsi le secteur cranté (18).

### Position vidange : (fig. n<sup>os</sup> 5982-1, 2 et 3)

La rotation du secteur cranté permet par l'intermédiaire de la tringlerie (25) le changement de position du robinet (6).

Simultanément le cliquet (20) déplace d'une position la roue dentée (21) servant de compteur partiel qui incrémente alors un demi-litre supplémentaire.

Le secteur cranté conserve alors sa position, bloqué par le levier (22).

La nouvelle position du robinet (6), mettant en communication la chambre du cylindre mesureur avec le flexible (14), aidée par la poussée du ressort (19) sur le piston principal, provoque la vidange du mélange.

Le petit piston, dégagé du piston principal, remonte alors, aidé par le ressort (23), à sa position initiale.

Son déplacement entraîne le passage de l'huile, venant du réservoir supérieur (7) mis en communication avec le conduit (16).

En fin de vidange le piston principal reprend la position haute en fin de course, et par l'intermédiaire du téton (11) soulève le levier (22) débloquent ainsi le secteur cranté. Le dispositif est alors prêt pour un nouveau remplissage dès rotation du secteur cranté.

## 2 - MODE OPERATOIRE

### Sélection du dosage d'huile : (fig. n<sup>o</sup> 5982-1)

Le dosage d'huile est obtenu par rotation de la roue graduée (24), positionnée sur la valeur désirée.

Par cette action le piston (10) présente "ses oreilles" (12) dans l'alignement correspondant des crans du piston principal.

### Préparation mélange : (fig. n<sup>os</sup> 5982-2 et 3)

La poignée de commande (18) (secteur cranté) est mise sur "remplissage". Cette action est possible car le levier (22) est soulevé par le téton

(11) solidaire du piston principal qui est en position haute. D'autre part, le cliquet (28) situé sous le secteur cranté empêche un retour en arrière lors de la rotation de ce dernier.

En fin de remplissage, la butée du piston principal pousse le levier (17) libérant le secteur cranté.

#### **Opération de vidange :** (fig. n° 5982-3)

La poignée de commande (18) est mise sur "vidange", le cliquet (28) empêchant toujours un retour en arrière dans cette action. Simultanément le cliquet (20) déplace d'un cran la roue dentée du compteur partiel et en fin de rotation le secteur cranté (18) soulève le levier (22) qui par l'intermédiaire du poussoir (29) incrémente de la même valeur le totalisateur (30).

En fin de remontée le piston principal soulève, grâce au téton (11), le levier (22), libérant à nouveau le secteur cranté (18) et autorisant ainsi un nouveau cycle de mélange.

#### **Remise à zéro :** (fig. n° 5982-3)

Un dispositif de remise à zéro, uniquement du compteur partiel, est prévu. La tige (31) agit sur le cliquet (26) afin de libérer la roue dentée qui, bénéficiant d'un rappel par ressort, revient à zéro jusqu'à la butée (32) située derrière cette dernière.

#### **3 - SECURITES** (fig. n°s 5982-2 et 3)

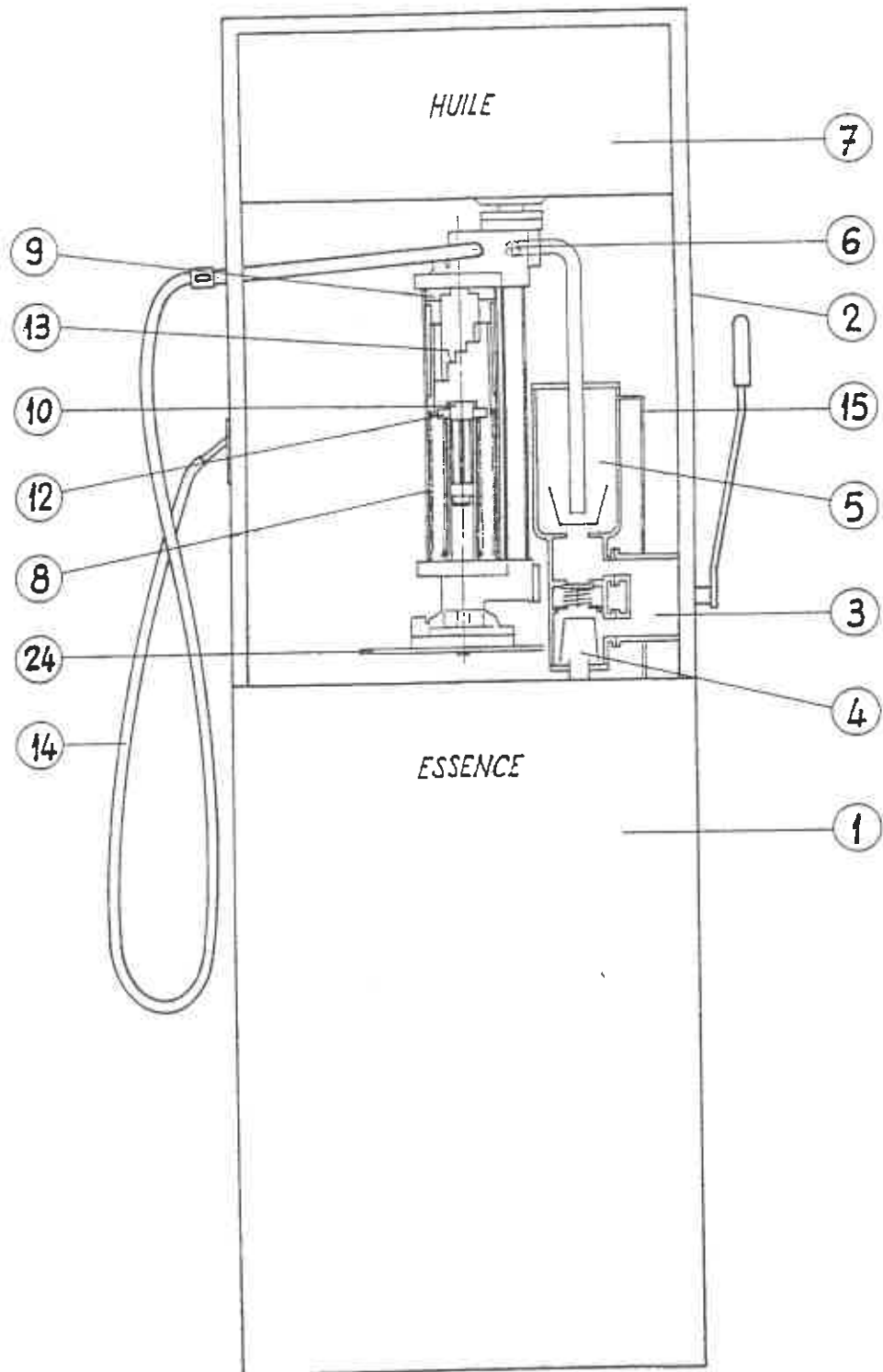
Le cliquet (28) évite le retour en arrière du secteur (18) dès qu'une rotation est engagée dans un sens.

Les leviers (22 et 17) n'autorisent la manipulation du secteur cranté (18), que lorsque le piston principal est arrivé en fin de course. L'ensemble des sécurités mécaniques est protégé par un cache muni d'un dispositif de scellement.

■ N° 5982-1

DISTRIBUTEUR DISCONTINU DE MELANGE LAFON DISLUB T1

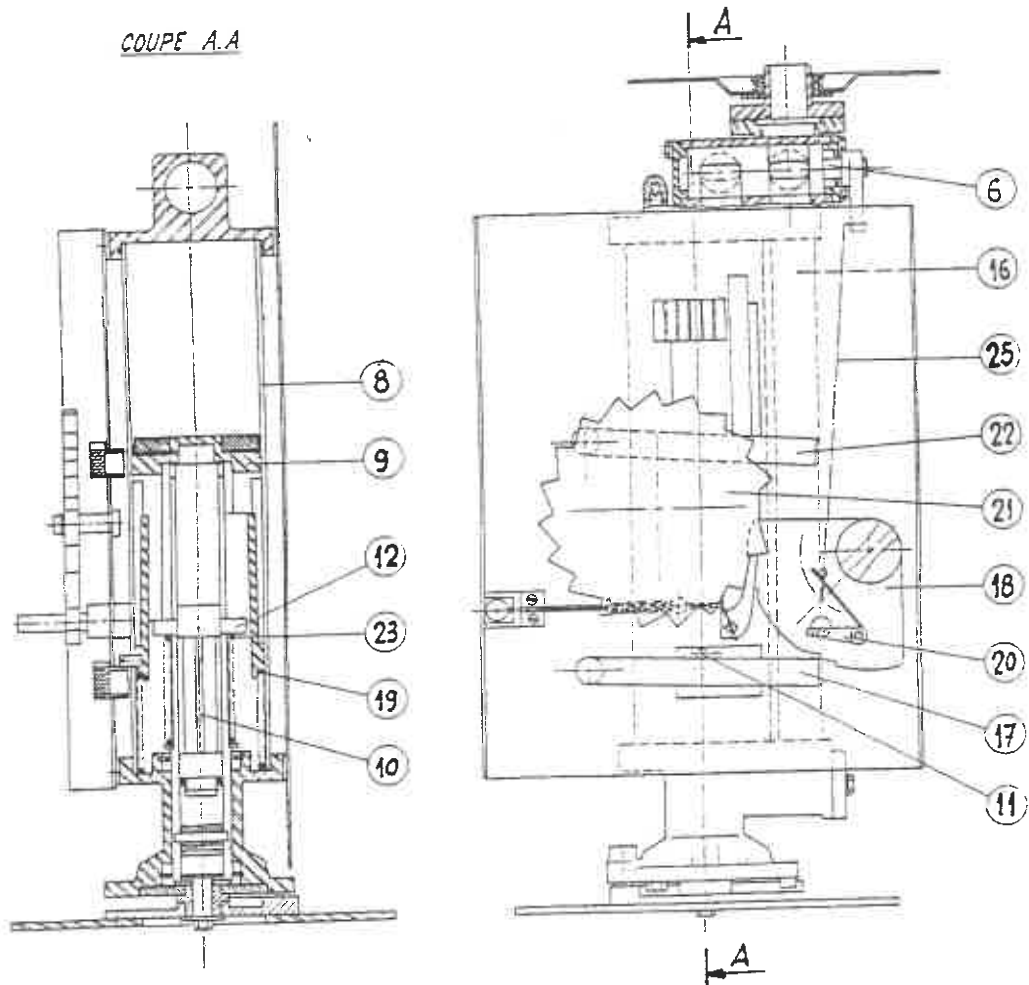
Schéma hydraulique



■ N° 5982-2

DISTRIBUTEUR DISCONTINU DE MELANGE LAFON DISLUB T1

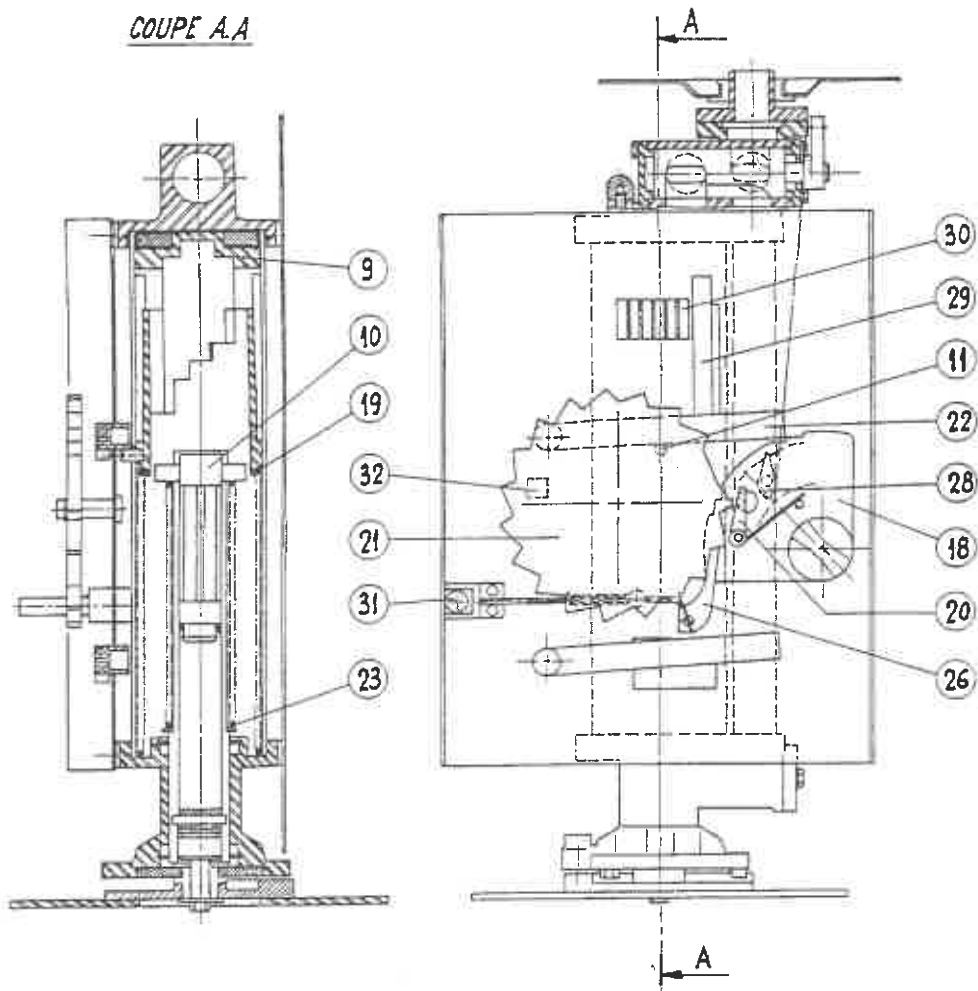
Position remplissage



■ N° 5982-3

DISTRIBUTEUR DISCONTINU DE MELANGE LAFON DISLUB T1

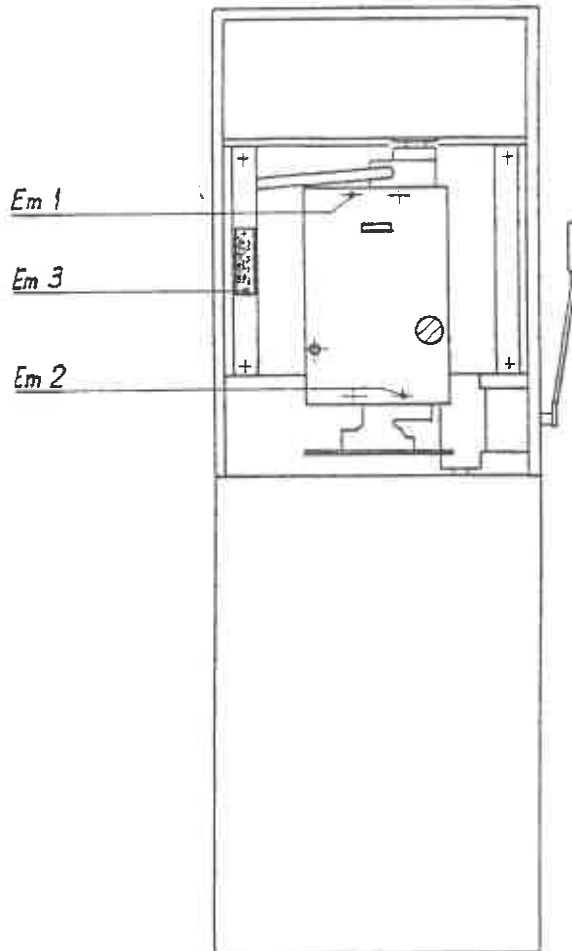
Position vidange



■ N° 5982-4

DISTRIBUTEUR DISCONTINU DE MELANGE LAFON DISLUB T1

Schéma de scellement



*Em 1 Em 2 : scellent l'accès au dispositif mélangeur*

*Em 3 : scelle la plaque d'identification*

Plaque d'identification

<b>DISTRIBUTEUR MELANGEUR DISCONTINU</b>		
LAFON BP N° 38	BASSENS (F) Tél. 57 80 80 80	
ANNEE <input type="text"/>	MODELE <input type="text"/>	DISLUB T1
N° <input type="text"/>	DECISION N° <input type="text"/>	
DEBIT MAXI 100 l/h VOLUME CYCLIQUE 0,5l PRESSION MAXI 3 bar		
<input type="text"/>		



■ N° 5982-5

DISTRIBUTEUR DISCONTINU DE MELANGE LAFON DISLUB T1





■ N° 5982-6

DISTRIBUTEUR DISCONTINU DE MELANGE LAFON DISLUB T1

